



# Vourles

Mairie

## FICHE TECHNIQUE Salles des Fêtes

### **Renseignements administratifs :**

Mairie de Vourles  
26 rue Bertrange Imeldange  
69390 VOURLES  
Tél. : 04 78 05 12 05  
Fax : 04 72 31 06 98

**La salle :** Impasse Marie Pitiot  
69390 VOURLES

**Responsable :** M. Philippe MANCINI – Tél. 06 77 64 67 97 – Courriel : [servicetechniques@vourles.fr](mailto:servicetechniques@vourles.fr)

### **Renseignements techniques :**

- Nombre maximum de personnes : 180
  - Parking : les occupants sont invités à se garer sur le parking de la salle des sports, situé rue Louis Querbes.
  - Horaires d'utilisation : de 8h à 1h maximum le week-end.
  - Matériel mis à disposition : tables, chaises.
- Le matériel de sonorisation ainsi que la vaisselle ne sont pas fournis.
- Equipements : alimentation eau, bac évier, extincteur, téléphone, alimentation électrique.
  - Locaux annexes mis à disposition : cuisine (four, plaque chauffante, frigo), bar, toilettes.
  - Poubelles : il est demandé à chacun de déposer dans les poubelles prévues à cet effet les bouteilles d'eau, papiers et autres détritrus. Le tri sélectif des déchets doit impérativement être respecté. Le verre est à déposer dans le container place A. Morel ou dans tout autre container prévu à cet effet

### **Utilisation de la salle :**

**Remise des clés :** l'occupant doit prendre rendez-vous avec M. MANCINI 15 jours avant la manifestation. Le rendez-vous doit être fixé au plus tard le vendredi 15h00, précédant la location. La salle ne pourra être utilisée que pendant les horaires accordés par le Maire.

**Etat des lieux :** l'inventaire et l'état des lieux sont faits dans la matinée suivant la clôture de la manifestation par le responsable désigné par la commune, en présence de l'utilisateur.

### **En cas d'urgence :**

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

N° d'astreinte mairie (en cas d'incident grave : coupure électrique générale, panne de gaz, inondation...) :  
06 75 38 35 83

SAMU : 15

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11